

DATA MINING :

les listes de la Mission Recherche et Valorisation (MRV)

Lors du GT contrôle fiscal du 10 octobre 2018, la DGFIP a effectué une présentation des travaux de la Mission Recherche et Valorisation.

Mais rien ou presque sur le système d'information consacré au contrôle fiscal, le projet PILAT, projet structurant qui devrait coûter la bagatelle de 26 millions d'euros.

Rien non plus sur la constitution d'un «lac de donnée» ou réservoir de données pour le big data et les avancées des travaux des data analysts et data scientists contractuels recrutés par la DGFIP.

La Direction Générale a présenté le service de programmation des contrôles et analyse des données (service MRV du bureau CF-1C) et a défendu le Projet Ciblage de la Fraude et Valorisation des Requêtes.

Aux dires de la DG, « ce projet s'inscrit dans le cadre plus vaste de l'amélioration de l'efficacité du contrôle fiscal ; il vise à moderniser les travaux d'analyse de données réalisés pour la programmation des opérations de contrôle fiscal, à pallier les mécontentements des DIRCOFI qui ne reçoivent plus de fiches 3909 des PCE et à pallier les insuffisances de l'outil SIRIUS ».

Étrangement, nous n'avons pas forcément les mêmes remontées des services, la pénurie de fiches 3909 étant organisée par la DG depuis plusieurs années. Nous constatons que, selon les statistiques de la DG, 68 % des fiches 3909 étaient issues de SIRIUS PRO jusqu'à présent, 25% de la recherche et 10% de l'événementiel.

Mais « qui veut tuer son chien lui trouve la rage »...

Nous avons bien compris que l'avenir des PCE et des BCR était menacé à court terme, malgré les dénégations de CF et de la MRV, qui ne réalise que « des travaux d'analyse de données et ne remet pas en cause la nécessaire diversité des sources de programmation ».

En réponse à cette dernière affirmation, nous avons alors demandé pourquoi 20 % des fiches engagées en 2018 devaient être de source MRV et 50 % en 2019 comme l'indiquent les dernières notes de CF.

Nous sommes bien confrontés à une décision politique et dogmatique qui veut se passer du savoir faire, de l'expérience et du professionnalisme de tous les agents travaillant dans la chaîne du contrôle fiscal pour industrialiser la programmation comme le reste du contrôle.

En supprimant les sachants, on peut ainsi imposer des procédures et un mode d'organisation industrialisée au moins disant !

Selon la DG, le projet a seulement pour but de « décloisonner les informations réparties entre des applications ne communiquant pas entre elles, d'utiliser des techniques d'analyse de données reposant sur des méthodes statistiques et mathématiques, de mettre en place un dispositif de coordination et de dialogue entre les acteurs des travaux d'analyse-risque afin de faciliter la généralisation sur tout le territoire des requêtes d'analyse les plus pertinentes ». Le service est dans une phase d'expansion pour faire face à l'augmentation de ses productions. »

La MRV est structurée en 3 équipes : une équipe d'informaticiens, une équipe chargée de l'animation du réseau et de l'analyse risque et une équipe chargée de la « data-science » (deux contractuels, deux attachés de l'INSEE et un inspecteur FIP).

Un prestataire (KEYRUS) intègre les dernières évolutions technologiques en matière de data-science.



L'administration vient aussi d'engager un partenariat avec le CNRS pour financer les travaux d'un doctorant sur l'utilisation de méthodes d'intelligence artificielles pour la détection de la Fraude.

Mais, malgré nos questions, rien sur le fameux « lac de donnée » annoncé par CAP numérique, ainsi que sur les travaux en cours de pontage des silos métiers utilisés actuellement par la MRV avec l'info-centre de la DNEF. Aucune information non plus sur les travaux des 20 data-analystes contractuels recrutés en 2108.

Devant cette présentation des nouveaux jouets de la DGFIP qui auraient dû nous ébahir, nous sommes alors intervenus pour rappeler la réalité de la DGFIP, en expliquant au chef de la MRV, faux candide, que ses programmes tournaient sur des applications qui ne sont plus ou mal mises à jour suite aux suppressions d'emplois et aux priorités affichées !

Malheureusement, cela n'explique qu'en partie le taux dérisoire (moins de 10 %) de programmation MRV utilisable.

En réponse, la DG a précisé que la réussite de ce type de projet d'analyse des données et la pertinence des productions dépendent de la capacité du service centralisé à prendre en compte au fil de l'eau les attentes et observations des utilisateurs (pôles de programmation des DIRCOFI).

La MRV adresse chaque trimestre depuis avril 2018 aux services de contrôle un volume de dossiers en fonction de leurs objectifs de contrôle ; depuis le début de l'année 2018, 24 000 dossiers de sociétés ont été adressés au service. Elle produit également chaque trimestre depuis août 2017 des listes relatives aux fraudes réalisées par les particuliers à partir des propositions d'un groupe de travail national, à destination des PCR et BPAT des DIRCOFI.

La délégation CGT a dénoncé cette présentation idyllique de ces nouvelles méthodes de programmation qui s'inscrivent dans un contexte de suppressions d'emplois et de restructuration complète du contrôle fiscal.

Les remontées des services DRFIP, DDFIP et DIRCOFI montrent que les fiches produites ont été distribuées dans les brigades de vérifications avec ordre de lancement prioritaire sur toutes les autres sources de programmation (PCE ou BCR).

Des retours du terrain sur les premières listes distribuées (fiche DM 40) font état de plus de 40 % de fiches blanches et 20 % de fiches déprogrammées. Cela s'explique notamment par la piètre qualité de certaines requêtes liées à la non connaissance de règles fiscales applicables à certaines professions et à des problèmes liés aux données elles-mêmes, suite aux suppressions d'emplois dans les SIE et les SPF.

La DG n'a pas contredit ces premiers résultats, indiquant que le système était en état d'évolution et que les listes suivantes (DM60 et DM70) tiendraient compte des premières erreurs et s'amélioreraient avec les remontées du terrain. Elle s'est engagée à donner des résultats dans un prochain groupe de travail prévu en janvier 2019.

En contradiction avec la réalité des services, la DG a indiqué que la seule obligation pour les agents était la réalisation d'un CSP sur toutes les fiches produites par la MRV.

La CGT a expliqué que la proximité du terrain et la connaissance du fonctionnement des professions détenus par les PCE et les BCR manquent cruellement à la MRV et sont à l'origine de ces erreurs manifestes de programmation.

À notre demande du devenir de ces services, la DG a répondu qu'une réorientation des missions des BCR étaient envisagées et elle ne s'est pas prononcée sur l'avenir des PCE, indiquant que CF n'avait pas la main sur l'ASR...

Il est clair que par la centralisation de la mission de programmation et le data-mining, la DGFIP a la volonté de faire disparaître les services de terrains et de recherche, laissant libre cours au développement des activités occultes ou mal identifiées.

La mise en place de cette nouvelle organisation de la programmation confirme la réorganisation en profondeur du contrôle fiscal et la destruction de notre administration de réseau !